

Les élus et la CNR

Rencontres et Courriers

Février 2013

Rencontres

Le 27 février 2013, Patrick Delfosse et Pierre Ménard ont été reçus à l'Assemblée Nationale par Jean-Luc Moudenc, député de Haute-Garonne, au nom du groupe UMP de l'Assemblée Nationale. Ils ont présenté les objectifs et revendications de la CNR et de ses Collectifs adhérents.

Courriers

Des réponses nous sont parvenues, suite à nos courriers adressés à plusieurs responsables (ARF, GART,...).

Vous les trouverez ci-après :



Gilles SAVARY
Député 9^{ème} circonscription de la Gironde
Vice-Président du Conseil Général de la Gironde
Conseiller Général de Talence

Paris, le 14 Février 2013

M. Patrick DELFOSSE
Président
Convergence Nationale Rail (CNR)
72 rue de la République
76 800 St ETIENNE DU ROUVRAY

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance avec intérêt et attention de votre courrier en date du 12 février 2013, par lequel vous manifestez votre vive préoccupation à l'égard du fret ferroviaire français, qui a en effet déjoué tous les pronostics et toutes les initiatives politiques de ces dernières années, par un véritable effondrement du trafic, singulier en Europe, malgré quatre plans successifs de relance, et des subventionnements considérables, soit en aides d'Etat, soit par transfusion du groupe SNCF à sa filiale Fret SNCF (estimée à près de 5 milliards d'euros cumulés).

Vous avez raison d'affirmer que le diagnostic est archi-connu :

- D'abord un problème de capacités, le fret étant systématiquement sacrifié au trafic passager sur un réseau de plus en plus obsolète, en voie de dégradation rapide.
- Ensuite un manque de fiabilité qui a poussé de nombreux clients à recourir à la route, le plus souvent la mort dans l'âme.
- L'abandon du wagon isolé par la SNCF, du fait de l'état financier catastrophique (et quasi unique en Europe désormais) de notre système ferroviaire (31 milliards de dettes, 13 milliards de financements publics annuels, et 1,5 milliards de pertes par an !).
- Enfin, un naufrage dans le naufrage, celui de Fret SNCF, dont la productivité et le statut semblent réhabilitaires pour affronter une concurrence que l'on a négligé jusqu'à présent d'encadrer de règles sociales équivalentes pour tous. Du coup, c'est par une filiale privée (VFLI) au droit commun du travail, que SNCF tente d'endiguer l'hémorragie mortelle qui affecte Fret SNCF.

Vous avez tout à fait raison d'affirmer qu'il n'y a pas besoin d'une pénultième Commission pour établir ce diagnostic archi-connu.

Le groupe de travail que j'ai mis en place a pour objectif d'élaborer la position de l'Assemblée Nationale sur les législations en cours et à venir de l'Union Européenne, et à préparer, la réforme ferroviaire annoncée par le Ministre, notamment en multipliant les auditions et l'analyse des modèles étrangers qui marchent, sans a priori idéologique, avec une ferme ambition de relancer l'ensemble de la filière ferroviaire française et de consolider la SNCF dans la perspective de la dernière étape d'ouverture à la concurrence, annoncée par Bruxelles.

Il s'agit cette fois d'éviter le double langage et d'assumer en France ce que la France a toujours voté à Bruxelles depuis Jean-Claude Gaysot, en s'y préparant sans improvisation ni négligence mais cette fois avec le souci de préserver le modèle social cheminot, totalement négligé par les premières étapes d'ouverture du fret en 2011 et 2006, puis de l'international passagers en 2010.

Je vous remercie de votre contribution, dont je partage pleinement, soyez-en convaincu, les attentes et les inquiétudes, mais avec une détermination redoublée à leur apporter des solutions viables et durables, dans le monde tel qu'il est, c'est-à-dire budgétairement très contraint, et ouvert à une concurrence future que nous n'avons aucune raison de redouter, mais que nous avons la responsabilité de préparer.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bia Carole-dand

Gilles Savary



Réponse de François Rebsamen, président du groupe socialiste au Sénat

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Réf: MG/01/80

Paris, le 7-02-2013

GROUPE SOCIALISTE

LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les membres du Bureau,

Je vous remercie d'avoir porté à ma connaissance, dans votre courrier en date du 23 janvier, les inquiétudes qui vous animent à propos de l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (TET). J'ai pris bonne note de vos différentes remarques.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les membres du Bureau, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, reading "François Rebsamen", with a horizontal line underneath.

François Rebsamen

Mesdames, Messieurs les membres du Bureau de la CNR
RAIL Convergence Nationale
72, rue de la République
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray

République Française
Liberté Egalité Fraternité

Région Poitou-Charentes

Françoise COUTANT
Vice-Présidente du Conseil Régional de
Poitou-Charentes

à **M. Patrick DELFOSSE**
Président de la Convergence
Nationale Rail

Poitiers, mardi 19 février 2013

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 22 janvier par lequel vous m'interpellez concernant l'avenir des Trains d'Équilibre de Territoire. Comme vous le soulignez à juste titre, le maintien des TET est essentiel pour répondre aux besoins de mobilité de nos territoires, et ce sens, sachez que je soutiens vos revendications.

Nous avons d'ores et déjà entamé les démarches nécessaires afin d'alerter les autorités gouvernementales de cette situation.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancée de cette demande et reste à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Françoise COUTANT



**DIRECTION RÉGIONALE
AUVERGNE-BOURGOGNE OUEST**

63 Avenue de l'Union Soviétique
63037 CLERMONT-FERRAND cedex
TÉL. : +33 (0)4 63 66 37 10 - FAX : +33 (0)4 63 66 37 39



Monsieur Jean-Paul DUFREGNE
Président du Conseil Général de l'Allier
Conseil Général
1, avenue Victor Hugo
BP 1669
03016 MOULINS Cedex

NOS REF. : DR 32-74/2013

Clermont-Ferrand, le 04 FEV. 2013

Monsieur le Président,

Dans votre courriel du 24 janvier dernier, vous avez souhaité appeler mon attention sur l'évolution de l'emploi à la vente et à l'Escale, suite à votre rencontre avec des organisations syndicales.

Comme vous le savez, des évolutions majeures dans le comportement d'achat de la clientèle se dessinent depuis plusieurs années. En effet, l'utilisation de plus en plus importante des nouvelles technologies (internet et systèmes de vente mobiles type smartphones) ont pour conséquence une fréquentation moindre des guichets de vente. SNCF se doit de prendre en compte ces nouvelles habitudes de consommation, dans son organisation relative à la distribution.

Les deux activités voyageurs TER et Intercités définissent chaque année leurs besoins en termes de personnels affectés à la vente, dans les gares et les boutiques SNCF. Ainsi, les effectifs de notre service téléphonique « Ligne Directe » seront diminués en 2013. La situation de chaque agent concerné par ces évolutions sera examinée et une solution d'emploi sur le bassin de Clermont Ferrand sera proposée.

Pour le TER, dans le cadre de l'autonomie de gestion que nous confère la convention TER, des évolutions d'emplois sur ces métiers sont aussi étudiées. Ces études de productivité sont en cours et, naturellement, feront l'objet de concertation et d'information auprès des personnels, dans les instances de concertation prévues à SNCF.

En définitive, cette année, les évolutions pourraient concerner toutes les activités de voyageurs confondues, quatorze emplois sur le territoire auvergnat.

Enfin, je peux vous assurer que nous privilégions les opportunités d'évolution de carrière des agents (retraite, autre poste de même nature, reclassement des agents sur le bassin d'emploi,...). Les aspects humains sont toujours pris en compte et la solidarité inter-métiers fait partie des fondamentaux du groupe SNCF.



Concernant vos interrogations sur le Fret ferroviaire, comme vous le savez, il s'agit d'une activité totalement ouverte à la concurrence. Dans ce cadre, les chargeurs choisissent le mode qu'ils jugent le plus pertinent pour leurs entreprises. Bien entendu, Fret SNCF se positionne et répond aux appels d'offres qui sont en adéquation avec sa politique de développement.

En vous assurant de notre engagement au service des territoires, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Bien cordialement.

Jacky Lion
Directeur régional

A large, handwritten signature in black ink is written over the typed name and title. The signature is fluid and stylized, starting with a large loop and ending with a long, sweeping horizontal stroke.